

**Colloque**  
**« Du travail au lieu de vie. Quelles mobilisations contre les  
risques professionnels et les atteintes à l'environnement ? »**  
**Givors**  
**14 et 15 novembre 2019**

Organisé à l'initiative de militants de la santé au travail et de chercheurs en sciences humaines et sociales, ce colloque se fonde sur le constat du développement de pathologies d'origine industrielle et de leur sous-estimation dans les statistiques existantes. Ces maux sont dits et dénoncés par les populations qui les subissent depuis les années soixante-dix, et plus encore dans un contexte de désindustrialisation au cours duquel les travailleurs et les travailleuses restent exposés à l'héritage toxique des entreprises qui ferment. Ce colloque explorera les obstacles auxquels sont confrontés les collectifs qui s'engagent dans les procédures de reconnaissance de l'origine industrielle de ces maladies, en invitant les chercheurs qui ont enquêté sur ces questions et les acteurs confrontés à ces difficultés.

Organisé à Givors, dans une ville devenue symbole de ces mobilisations sanitaires par le combat de ses anciens verriers, et dans un contexte de désindustrialisation, ce colloque participera à éclairer des enjeux qui sont partagés sur de nombreux territoires à travers l'Europe. L'initiative aura ainsi une visibilité scientifique nationale, tout en mobilisant des chercheurs travaillant sur ces enjeux dans plusieurs pays européens et à l'échelle des institutions européennes.

**Jeudi 14 novembre**

9 h30 Accueil

- Jean-Claude Moioli, président de l'association des anciens verriers de Givors
- Représentant de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- Gwenola Le Naour, Sciences Po Lyon, Université de Lyon
- Maire de Givors.

10h Début des travaux, assemblée de présentation du colloque, contenu, objectifs, déroulement

Exposé sur les « **Causes financières et coûts économiques et sociaux de la dégradation de la santé au travail** », par Frédéric Rauch économiste du travail et des politiques sociales.

11 h.

Constitution des ateliers (5 axes).

Début des travaux avec 4 animateurs/trices par atelier (deux universitaires, deux militants).

## **ATELIER 1**

### **Comment défendre la santé à partir de l'entreprise ?**

**ANIMATEURS : ROSA DACOSTA, FRANÇOIS DUCHÊNE, ANNE MARCHAND,  
LAURENT DUFOUR**

Rosa Da Costa, Secrétaire générale adjointe, Comité régional CGT AURA  
François Duchêne, Chargé de recherches, laboratoire EVS-RIVES de l'ENTPE  
Laurent Dufour, Permanent au CHSCT OI Manufacturing Puy-Guillaume  
Anne Marchand, Giscop93, IDHES Université Evry Paris Saclay

Depuis la loi portant sur la création des délégués à la sécurité des mineurs en 1890, les mobilisations ouvrières pour l'amélioration des conditions de travail ont conquis la création d'instances rendant théoriquement possible un contrôle ouvrier sur les risques et l'insécurité au travail. Ces possibilités sont toutefois fondamentalement contraintes par la condition salariale qui place juridiquement les travailleurs dans une relation de subordination à l'employeur. Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les salariés, à quels obstacles se confrontent-elles, quels leviers permettent-ils de rééquilibrer ce rapport de force inégalitaire ? Existe-t-il en la matière une spécificité de certains secteurs industriels, en lien avec les ambivalences des productions ? Quels seront les effets de la fusion des CHSCT dans l'instance unique du Comité social et économique (CSE) dans la construction d'une politique de prévention dans les entreprises et dans la transmission des archives et de l'expérience acquise ?

#### **Jeudi 14 novembre, 11h – 12h30**

##### **Des CHSCT aux CSE : comment en faire des outils revendicatifs/participatifs/préventifs efficaces ?**

Intervention 1 : Gaspard Brun (Cidecos) et Ahmou Boukortt, secrétaire du CHSCT de Fluxel (terminal pétrolier de Marseille-Fos)

Intervention 2 : Didier Audouard, secrétaire CHSCT RTE AuRA

#### **Jeudi 14 novembre, 14h – 15h45**

##### **Médecine de prévention, inspection du travail : quelles interventions possibles ?**

Intervention 1 : Marie-Christine Limane, infirmière de prévention

Intervention 2 : Gérald Le Corre, inspecteur du travail

#### **Vendredi 15 novembre, 10h – 12h30**

##### **Sortir des murs de l'entreprise : quelles collaborations/moyens entreprendre ?**

Intervention 1 : Laurent Indruziak, CGT Montluçon

Intervention 2 (sous réserve) : Franck Refouvelet de France télécom sur la mobilisation contre les parasurtenseurs radioactifs

Intervention 3 (sous réserve) : Adiseo et l'Association des victimes de la chimie

#### **Vendredi 15 novembre, 14h – 15h**

##### **Santé et sécurité au travail : quelle place pour l'action syndicale ?**

Intervention : Sophie Bérout, professeure en science-politique à l'Université Lyon 2 – laboratoire Triangle

Avec la participation de Georges Croseille, maintenance électrique, retraité ; José Fernandez, fabrication, retraité ; Gilles Gabert, fabrication, anciens salariés de la verrerie de Givors.

**ATELIER 2**  
**EN QUÊTE DE RESPONSABILITÉS : QUELLES ACTIONS EN JUSTICE ?**  
**ANIMATEURS : RENAUD BÉCOT, PASCAL MARICHALAR, JEAN-CLAUDE MOIOLI**  
**ET AUGUSTIN VINALS**

A première vue, la persistance de l'exposition de travailleurs à des risques connus et évitables est un paradoxe politique. Les discours sur le principe de précaution, les mesures prises lors de catastrophes sanitaires à répétition, pourraient laisser penser que la préservation de la santé humaine est devenue l'un des principes prioritaires du gouvernement. Cependant, dès lors que l'activité productive est en jeu, il semblerait qu'il en aille autrement.

La justice peut servir trois objectifs différents et complémentaires sur ces questions : elle peut être une justice pour la prévention, une justice pour la punition (justice pénale), ou une justice pour la réparation (justice civile). Aujourd'hui comme hier, la voie pénale est bloquée, comme si ces drames ne relevaient pas d'un trouble à l'ordre public. La plupart des plaintes des victimes de l'amiante ont abouti à des non-lieux. La reconnaissance du préjudice d'anxiété pour l'amiante pourrait-elle conduire à une meilleure reconnaissance juridique ?

Les démarches engagées par certains magistrats italiens pour bâtir une réponse pénale aux maladies industrielles offrent une matière à réflexion, tant sur l'intérêt de cette démarche que sur les obstacles rencontrés. Cet atelier se penchera aussi sur les motivations qui amènent les travailleurs à s'engager dans la voie d'une justice de la réparation, dont les effets peuvent être dissuasifs pour les employeurs. Au-delà de ces cas précis, cet atelier s'interrogera sur les réformes possibles de la justice pour les victimes du travail, dans l'espoir que de tels drames ne se reproduisent plus, en France ou ailleurs.

***1e séance (jeudi, 11h-12h30)***

**Panorama des procédures judiciaires récentes**

Introduction par les co-animateurs de l'atelier

Intervention de François Lafforgue, avocat, cabinet TTLA

***2e séance (jeudi, 14h-15h45)***

**Les procédures récentes à partir d'exemples en région,**

Intervention de Bernard Augier, Président du conseil des Prud'hommes de Lyon

Intervention de Jean-Paul Carret et Patrick Gérard, Association Prévenir et Réparer (APER)

***3e séance (vendredi, 10h-12h30)***

***Résumé de la veille par les co-animateurs de l'atelier***

**Des batailles judiciaires collectives : des obstacles et des victoires ?**

Intervention de Arzheleenn Le Digerher, doctorante en droit privé, IRIS – Paris 13

Intervention de Francis Judas, intersyndicale des amiantés du Tripode (Nantes)

Intervention de Maurice Privas, maintenance électrique à la verrerie de Givors

***4e séance (vendredi, 14h-15h)***

**Bilan de l'atelier et quelles procédures judiciaires collectives à l'avenir ?**

**ATELIER 3**  
**Maladies professionnelles (1919-2019) : des droits à faire respecter**  
**Animateurs : Georges Arnaudeau, Laurent Gonon, Gwenola Le Naour,**  
**Emmanuel Martinais**

**Jeudi 14 novembre**

11h-12h30 :

**Combats et expériences personnelles autour des interventions de :**

- Mercedes Cervantes, veuve d'un verrier reconnu en MP en polyexposition à l'amiante, aux hydrocarbures et solvants pour un cancer des VADS, procédure depuis 2005, en appel pour faute inexcusable (audience mai 2020), après une reconnaissance confirmée en Cassation.
- Christine Denuzière, fille d'un verrier décédé qui a obtenu reconnaissance en MP suite à une exposition au benzène, faute inexcusable en instance.
- Hélène D'Introno, veuve d'un verrier reconnu en MP suite à l'exposition à l'amiante, faute inexcusable reconnue.

14h-15h45 :

**Luttes collectives et alliances**

- Josette Roudaire, AMISOL Auvergne porte-parole du CAPER 63
- Christian Brun, Cheminots d'Oullins, dossiers amiante et procédure au pénal
- Christian Galvez, EDF Loire-sur-Rhône, dossiers amiante
- Nadine Melin, avocate, constitution des dossiers, préparation procédures, soutenance

**Vendredi 15 novembre**

10h – 12h30 :

**Rapports aux institutions, blocages**

10h – 11h : Table ronde sur les savoirs médicaux et leur rôle dans les parcours de reconnaissance en maladies professionnelles, sont-ils déterminants ? quels sont les autres aspects du parcours ?

Participants :

- Dr René Gourmet, ancien membre du Département cancer-environnement du Centre Léon Bérard à Lyon
- Dr Pascal Dureau, médecin généraliste
- Dr Dominique Huez, médecin du travail

11h-12 h :

Intervention de Nicolas Hatzfeld pour aborder les obstacles/freins institutionnels à la reconnaissance de "nouvelles" maladies professionnelles avec une mise en perspective historique (focus sur la loi de 1919 et ses limites), intervention de 30 minutes suivie d'un temps d'échanges avec les participants à l'atelier

12h-12h30 :

Travail en sous-groupes pour commencer à préparer la synthèse

14 h-15h :

Préparation de la synthèse pour la plénière

## **ATELIER 4**

### **Conditions, organisation et précarisations du travail : quelles conséquences sur la santé et sur l'environnement ?**

Animateurs : Michèle Dupré, Marie Ghis Malfilatre, Vincent Jacquemond

Les salariés sont exposés à de multiples facteurs de risques pouvant porter atteinte à leur santé. En plus des risques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), l'organisation du travail, et le travail de nuit en particulier, peuvent générer de graves atteintes à la santé. Le plus souvent méconnus des salariés, ces risques sont aussi rarement thématiques comme enjeux de mobilisations collectives. Parmi les obstacles à la prise en compte de ces questions se trouve notamment le recours croissant à des entreprises sous-traitantes et à du travail intérimaire pour une partie des activités les plus exposées. Peu représentés, ces salariés peinent à faire entendre leur voix et à faire reconnaître leurs droits. Si un travail de prévention, notamment face aux risques cancérigènes, a pu être mis en place au fil du temps, y compris en lien avec les organisations syndicales, qu'en est-il de la prise en compte des travailleurs temporaires et sous-traitants dans cette démarche ? Comment les différentes catégories de salariés cohabitent-elles dans ces secteurs industriels ? Quels sont les effets de la multiplication des statuts d'emploi du point de vue de l'organisation du travail mais aussi de la santé au travail et de la sûreté des installations ? Quelles déclinaisons de ces enjeux du point de vue du travail des femmes, de leur droit à la santé et à la reconnaissance dans des secteurs réputés masculins ?

**Jeudi 14 novembre.**

**11h-12h30.**

#### **Comment prendre en compte la multi-exposition aux risques du travail ?**

L'exposition aux risques du travail est le plus souvent appréhendée depuis une seule catégorie de risques comme, par exemple, celle des produits cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR), des risques psycho-sociaux (RPS), du travail de nuit. Quels sont les effets combinés de ces différentes expositions ? Comment les prendre en compte en termes de prévention et de reconnaissance ?

- Intervention 1 : Philippe Saunier, syndicaliste, membre du collectif santé-travail de la Fédération des industries chimiques, auteur d'un ouvrage sur la catastrophe d'AZF
- Intervention 2 : Dominique Huez, médecin du travail EDF
- Intervention 3 : Didier Audouard, syndicaliste, salarié de RTE

Avec la participation de Serge Crouzet, informaticien à la verrerie de Givors, Hervé Di Pilla, membre du service production à la verrerie de Givors,

**14h-15h45 :**

#### **Précarisation du travail et statuts d'emploi : quels effets sur la santé au travail ?**

L'intensité et la fréquence de l'exposition aux risques du travail dépend bien souvent du statut dans l'emploi, suivant la traditionnelle division sociale du travail et de ses risques, un phénomène encore creusé par la précarisation du travail. La précarisation du travail ne

concerne pas pour autant que les plus précaires. Quels effets de l'évolution de l'organisation du travail sur les salariés les plus stables ? Quelles relations entretiennent les travailleurs de différents statuts dans les entreprises à risques et quelles en sont les conséquences sur leur santé et sur la sûreté des installations ? Quelles mobilisations communes possibles autour de ces enjeux ?

- Intervention 1 : Paul Bouffartigue, sociologue du travail
- Intervention 2 : Didier Audouard, syndicaliste, salarié de RTE
- Intervention 3 : Jean-François Paulin, juriste, accompagnement de CHSCT
- Intervention 4 : Dominique Huez, médecin du travail EDF

Avec la participation de Jacky Ollivier, membre du service de maintenance du choix de la verrerie de Givors.

## **Vendredi 15.**

### **10h-12h.**

#### **Expositions des femmes et mobilisations pour la santé au travail : un angle mort ?**

L'exposition des femmes aux risques du travail dans les industries à risques est rarement thématifiée dans l'espace public. Si peu de femmes ont été affectées aux postes réputés les plus exposés du cycle de fabrication dans la verrerie de Givors, de nombreuses femmes ont néanmoins été soumises elles aussi à des nuisances pouvant porter atteinte à leur santé. De même, si le rôle des femmes dans les mobilisations en santé au travail est peu visible, il se révèle néanmoins déterminant. Cette session souhaite questionner ces logiques d'invisibilisation et leurs conséquences tant pour la défense de la santé au travail que pour celle de la santé environnementale.

- Intervention 1 : Marie-Christine Limame, infirmière service santé/travail
- Intervention 2 : Daniele Pasutto, bureau d'atelier et Simone Devaux, service choix et rechoix, anciennes salariées de la verrerie de Givors (sous réserve)
- Intervention 3 : Marie Pascual, médecin du travail

### **14h-15h :**

#### **Préparation de la synthèse pour la plénière**

## **ATELIER 5**

### **Du travail aux lieux de vie : quelles luttes communes pour la santé et l'environnement ?**

Animateurs : Stéphane Frioux, Annie Thébaud-Mony, Thomas Zanetti

#### **Jeudi 14 novembre.**

##### **Matin (11h-12h30).**

Présentation de l'atelier : T. Zanetti

Conférence introductive (15 minutes) : S. Frioux

Intervention n°1 (20 à 30 minutes) : M-J. Ablondi et L. Gonon sur le diagnostic local de santé environnementale de Givors

Débat et échanges (15 à 25 minutes).

##### **Après-midi (14h-15h45).**

Intervention n°2 (20 minutes) : Emmanuelle Amar (directrice du registre des malformations en Rhône-Alpes)

Intervention n°3 (20 minutes) Philippe Chamaret, Institut Ecocitoyen de Fos sur Mer

Intervention n°4 (20 minutes) : F. Ogé et projection d'un extrait du film *Tout l'or de la montagne noire* sur les contaminations autour des mines de Salsigne

Débat et échanges.

#### **Vendredi 15 novembre.**

##### **Matin (10h-12h30).**

Synthèse de la première journée (20 à 30 minutes) : S. Frioux et T. Zanetti

Table ronde : Elus locaux et santé environnement.

Débat et échanges (20 à 30 minutes). Participants :

- Maire de Chasse-sur-Rhône
- Maire de Givors
- 1<sup>ère</sup> adjointe à la mairie de Vienne
- Maire de Loire-sur-Rhône
- Maire de Grigny

##### **Après-midi (14h-15h).**

Conférence conclusive (30 minutes) : Annie Thébaud-Mony

Débat et échanges (30 minutes).

**Plénière**  
**Jeudi 14 novembre – 16h-17h30**  
**« Les enjeux de santé au travail et environnementale »**

Présentation et animation par Laurent Gonon

- Isabelle Vacarie, professeur émérite à l'université Paris-Ouest
- Jérôme Vivenza, membre du collectif confédéral Travail-santé de la CGT

**Dialogue avec le public**

- Gerald Le Corre, inspecteur du travail à Rouen

*Les mobilisations en santé au travail et contre la pollution industrielle après Lubrizol*

**Dialogue avec le public**

**Vendredi 15 novembre – 15h**  
**Conclusion en plénière**

Table ronde de clôture.

Une synthèse des cinq ateliers viendra clore le colloque avec un représentant de chacun des ateliers, suivi d'un dialogue avec le public